SÉCURISEZ VOTRE DOUANE POUR OPTIMISER VOS OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Programme de la formation

La compréhension de la douane et de ses différentes composantes est un facteur essentiel pour une bonne gestion de la chaine export.

Elément incontournable d'une vente et/ou d'un achat à l'international, la parfaite maîtrise de cette matière complexe est un vecteur de compétitivité d'une part et de minimisation de risques financiers conséquents d'autre part.

Le programme de cette formation permet :

- d'appréhender les fondamentaux de la thématique douanière

- d'utiliser à bon escient les accords existants

- d'être en règle avec les législations en vigueur

- à partir d'un cas concret (une famille de produit sur un pays de grand export) bien connaitre les process et les documents inhérents à l'agroalimentaire : régimes d'importation, règles d'étiquetage, obligations de certifications ….

L'alternance de théorie et de pratiques facilité la compréhension des données et leurs interactions.

Public concerné & prérequis

- Cette formation s'adresse aux membres des services : Douane, transport, achats, ADV, export, expéditions flux, Supply Chain, Qualité
- Aucun prérequis : il est conseillé de disposer d'une connaissance minimale des opérations classiques et d'avoir la capacité à comprendre les mécanismes d'une vente à l'international.



Aurélie HURE

Formatrice agréée ICC, et d'autre part responsable du service expertise technique et règlementaire chez SALVEO.

1. RÈGLEMENTATION DOUANIÈRE – LES FONDAMENTAUX

- Nomenclature douanière
 - Définition
 - Validation
- Origine
 - Définition légale de l'origine non préférentielle
 - Définition légale de l'origine préférentielle
 - Processus de détermination de l'origine
 - Règles de l'origine
- Valeur
 - Valeur en douane export
 - Valeur en douane import
 - Prix de transfert

2. MAÎTRISER LES ACCORDS POUR GAGNER EN COMPÉTITIVITÉ

- Les accords de préférence entre l'UE et certains pays
- Les documents justificatifs de ces accords : EUR1, ATR, …
- Le certificat et la déclaration d'origine sur facture
- Les cas de dispense de ces documents
- Quel statut mettre en place et comment l'obtenir ? (Exportateur Agréé ou Exportateur Enregistré)

3. LES FORMALITÉS

- Facture et ses différentes formes
- Origine (Certificat origine, EUR1, déclaration sur facture, …)
- Liste de colisage
- Documents de transport (CMR, LTA, B/L, …)
- Assurances
- Autres (selon vos pays et code douanier)

4. VALIDATION DES CONDITIONS D'EXPORT OU D'IMPORT

- Les restrictions France / UE
 - Marchandises
 - Partenaires
- Que valider et comment ?

5. DÉDOUANEMENT : ACTEURS, FONCTIONNEMENT ET SÉCURISATION

- Qui peut déclarer : les prérequis
- Le statut juridique du « Représentant en Douane Enregistré » (RDE)
- Les modalités d'un « mandat direct » avec le RDE et l'entreprise.
- Fiscalité des échanges TVA, HT ?
- Justificatif de facturation HT que récupérer et délai de conservation
- Risques douaniers et fiscaux en cas de non respect

6. VALIDATION DES ACQUIS

Questions - réponses | Echanges sur la journée |Quizz

Objectifs

A l'issue de la formation, chaque participant sera capable de :

- Savoir contrôler une nomenclature
- Savoir contrôler l'origine
- Savoir contrôler les critères pour l'application d'un accord.
- Être capable de bien utiliser et suivre les accords douaniers
- Savoir contrôler les valeurs
- Être capable de chercher et valider les conditions d'export/import ainsi que les formalités à utiliser.

Durée & Dates

2 demi-journées, de 9h00 à 12h30 (soit 7 heures)

>les mardis 2 et 9 février 2027

>les mardi 6 et jeudi 15 juillet 2027

>les mardis 19 et 26 octobre 2027

Distanciel : formation délivrée à distance, via Teams

Méthodes et outils

- Utilisation de caméra pour l'animation de la formation
- Quizz et exercices pratiques rythmeront l'intervention.
- Une part importante est laissée aux questions réponses.
- Le support de formation est remis à chaque participant

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis de chaque participant grâce à des études de cas, des cas pratiques, des Quiz...

Coûts

- **792** € HT par participant non adhérent à une fédération de branche
- **990** € HT par participant adhérent à une fédération de branche
- Intra possible sur demande : nous consulter
- Cette formation donne lieu à une convention et peut être prise en charge par votre OPCO**.**